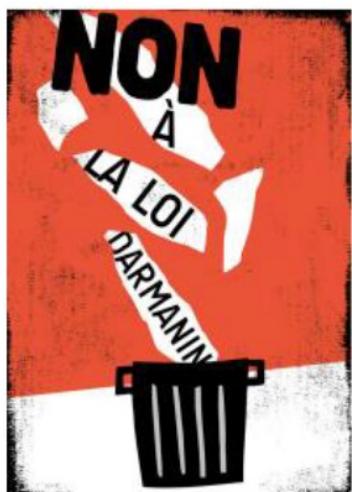


## **Manifestons le 25 MARS à Montpellier contre la loi Darmanin et la loi Kasbarian / Bergé !**

**Rdv place de la Comédie (vers l'office du tourisme) à 14h**

**Le nouveau projet de loi Asile et Immigration de Darmanin conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des migrant-es.**

Il a pour objectif de graver dans le marbre et de radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives : systématisation des OQTF et des IRTF, dans la suite des instructions déjà prises pour augmenter les assignations à résidence et le nombre de Centres de Rétention Administrative.



Le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées. Les migrant-es sont déshumanisé-es et considéré-es uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits « en tension ».

Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreux étranger-es, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints.

Aucun moyen pour accueillir dignement celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique, mais des moyens pour faire la chasse aux migrants.

Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des étranger-es sont de plus en plus précarisés.

**L'attaque s'inscrit dans l'agenda global du gouvernement : chômage, retraites, logement, santé...** Cette Loi accentuerait encore le fait que les étranger-es en France sont considéré-es comme une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir.

**Le projet de loi Kasbarian-Bergé prévoit de criminaliser les locataires précaires et les squatteurs, et vise les mal logés dont les migrants sans droit au logement.**

Ce texte prévoit une accélération considérable de l'expulsion des locataires en impayés de loyers, empêchant tout travail sérieux d'accompagnement et retirant à la justice son pouvoir d'appréciation. Surtout, il prévoit des amendes conséquentes pour celles et ceux qui n'auraient pas trouvé de solution de relogement, tout en renforçant les peines encourues par les personnes qui se mettraient à l'abri par nécessité dans des locaux parfaitement vacants.